

**Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Signature d'une convention de partenariat avec le Collège Raymond Gueux de Gy (Haute- Saône) - Encaissement d'une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles**

**M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur** : Le collège Raymond Gueux de Gy (Haute-Saône) a sollicité le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie pour la mise en place d'un projet d'éducation artistique pour l'année scolaire 2008/2009.

Il s'agit, comme durant l'année scolaire précédente, d'une classe à atelier artistique sur le thème de la «Mosaïque de la Méduse».

Deux guides-conférencières du Musée proposeront des visites et animations aux élèves durant 30 heures.

Ces deux intervenantes seront rémunérées par le Musée sur la base d'un coût-agent de 53,36 €/heure, tarif fixé par le Ministère de la Culture, soit un coût total de 1 600 €.

Cette dépense sera prise en charge pour moitié par le collège de Gy et pour moitié par une subvention de 800 € de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Ces recettes pour la Ville seront inscrites lors de la décision modificative n° 3 de l'exercice 2008.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver ce partenariat et autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir avec le Collège Raymond Gueux de Gy,

- approuver la participation financière du collège et solliciter la subvention de la DRAC.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 18 novembre 2008.*